

Votre avis nous intéresse !

L'APE (Association des Parents d'Élèves) a pour vocation, si nécessaire, de vous représenter auprès du collège voire du rectorat, de récolter des fonds pour participer financièrement aux activités scolaires de vos enfants.

En septembre 2018, se tiendra l'Assemblée Générale de l'APE au cours de laquelle le bilan financier de l'année scolaire précédente sera établi et le vote des membres du bureau sera organisé. Deux parents sont susceptibles de ne pas reconduire leur candidature.

L'APE ne pourra être pérenne que si le bureau est composé d'au moins trois membres, en règle générale : un(e) président(e), un(e) secrétaire et un(e) trésorier(ère).

Tous les parents d'élèves ainsi que les personnes ayant la responsabilité légale d'un ou plusieurs élèves peuvent faire partie du bureau. Sachez que nous nous ferons une joie de vous accueillir et de vous expliquer le fonctionnement de l'association ainsi que le rôle de chacun.

Nous vous proposons également d'être mieux informés et plus participatifs pour cette nouvelle année scolaire qui se profile. Pour ces raisons, nous aimerions que vous nous « confiez » votre adresse mail afin de vous informer, au mieux, des dates des réunions, de vous communiquer leur comptes-rendus et les actions proposées. Ce lien nous permettrait de communiquer avec vous et à l'inverse vous avec nous, en nous faisant part de vos questions, d'éventuels soucis dans la scolarité de votre enfant, en nous proposant vos idées ...

Alors pour nous aider dans nos projets, nous aurions besoin que vous nous accordiez quelques minutes en répondant au questionnaire suivant :

J'accepte de communiquer mon adresse mail au bureau de l'APE :

Nom de l'enfant : _____ Classe : _____

Adresse mail : _____

Je ne souhaite pas communiquer mon adresse mail au bureau de l'APE

- Je souhaiterais pouvoir faire partie du bureau de l'APE du collège
- Je souhaiterais simplement être membre « participatif » de l'APE, en cas de nécessité
- Je pourrai participer aux réunions de l'APE
- Je ne pourrai pas assister aux réunions de l'APE
➤ dans ce cas pourriez-vous nous expliquer succinctement les raisons de cette impossibilité ? (horaires, lieu.....)

Nous aimerions avoir votre avis sur les actions qui ont été menées cette année. N'ayez pas peur d'être critique, c'est ainsi que les choses peuvent évoluer !

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, suggestions que nous ne manquerons pas d'étudier :

Merci d'avoir pris le temps de nous répondre

L'APE du Collège Romain Rolland
à Charroux

PS. vous pouvez nous contacter, et retourner ce document à l'adresse suivante :

Collegesharroux.ape@free.fr